

**#Structures de la branche du sport**

**(re)Découvrez les dispositifs conventionnels  
de la Branche Sport  
et l'offre de services de l'Afdas  
pour **former vos salariés !****

26 janvier 2023

**afDas**  
DEMAIN SERA FORMATION

# L'Afdas, votre Opérateur de Compétences

## Un acteur social et sociétale

pour ses **31 branches**

couvrant les secteurs de la culture, des industries créatives, des médias, de la communication, des télécommunications, du sport, du tourisme, des loisirs et divertissement.

## Un acteur responsable et engagées à travers ses 6 missions

1. Anticiper les évolutions en matière d'emploi.
2. Identifier les besoins en compétences.
3. Développer l'accès à la formation.
4. Promouvoir l'alternance.
5. Apporter un appui technique aux branches.
6. Accompagner les projets d'adaptation à la transition écologique.

## Un acteur engagé grâce à son réseau de proximité

12 délégations régionales, **25 implantations territoriales** et 100% de nos collaborateurs des délégations centrés sur le conseil Entreprises et Particuliers

**71 512**  
entreprises

DONT 98% DE  
TPE-PME QUI  
EMPLOIENT MOINS  
DE 50 SALARIÉS

## Une singularité

### L'accompagnement de publics spécifiques

- Les artistes-auteurs
- Les intermittents du spectacle et de l'audiovisuel
- Les journalistes pigistes de la presse écrite, des agences de presse et de la presse en ligne
- Les sportifs professionnels et les sportifs de haut-niveau
- Les saisonniers

# Notre Ambition

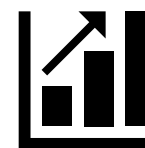
Faire de la formation, un **investissement durable** au service de :



**Votre stratégie**



**Vos talents**



**Votre développement**

# L'Afdas, apporteur de services et de solutions

**Une offre de services en 5 piliers**  
**qui s'adapte à votre besoin et votre degré de maturité**



**Recruter vos  
futurs salariés et  
alternants**



**Développer les  
compétences de  
vos collaborateurs**



**Financer et  
assurer le suivi  
des actions de  
formation**



**Mettre en œuvre  
un projet RH sur-  
mesure**



**Impulser une  
démarche  
responsable dans  
votre entreprise**

**#Structures de la branche du sport**



**Recruter vos  
futurs salariés et  
alternants**

**À vos côtés pour...**

**Recruter vos futurs salariés et alternants**

# Recruter vos futurs salariés et alternants



## Pourquoi pas vous ?

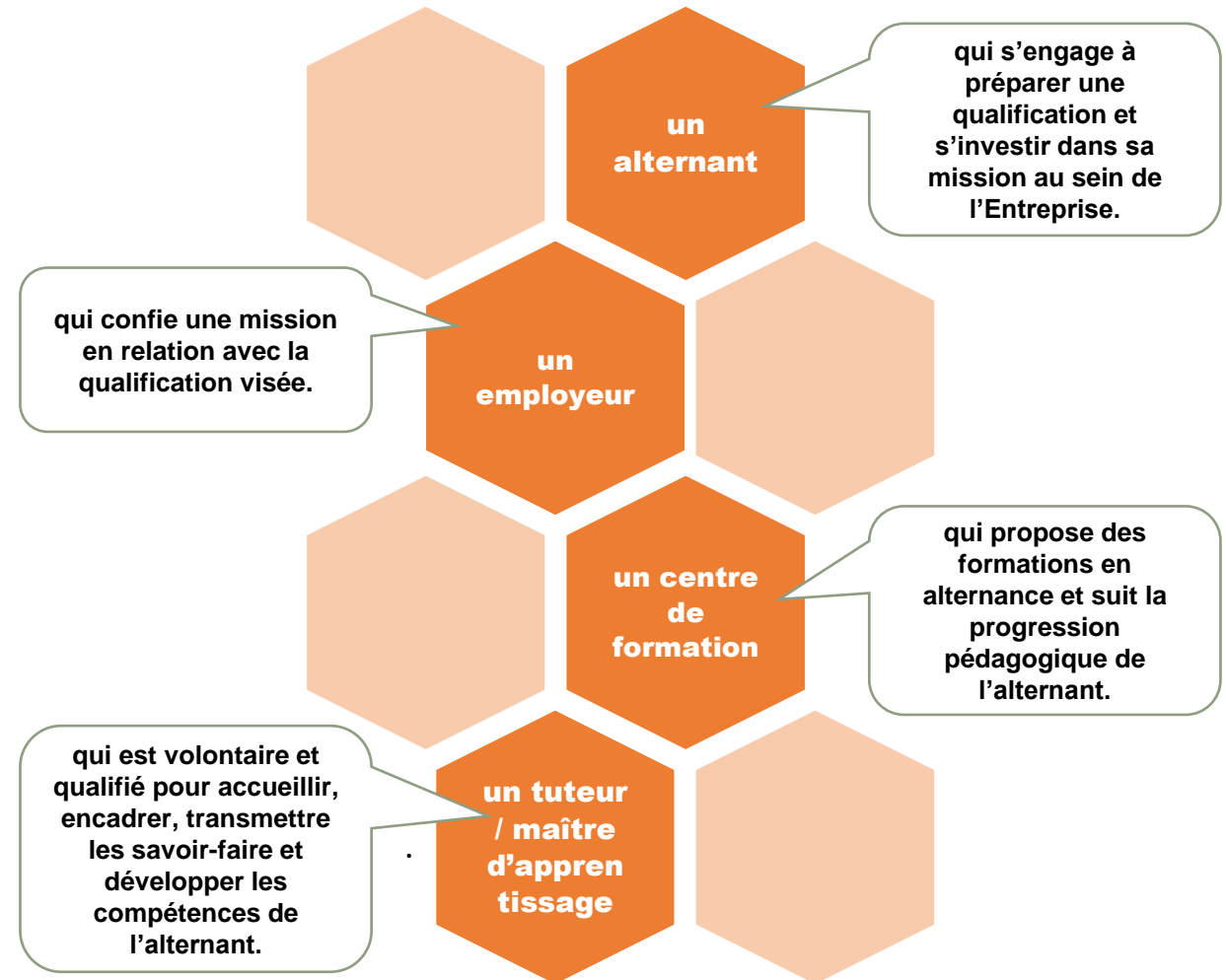
### STOP Aux idées reçues

#### L'alternance, ce n'est pas :

- Que pour **les jeunes**
- Que pour les diplômés
- Que pour les bas niveaux de qualification
- Que de septembre à juin
- **Limitée en nombre de contrats** en alternance dans une Entreprise

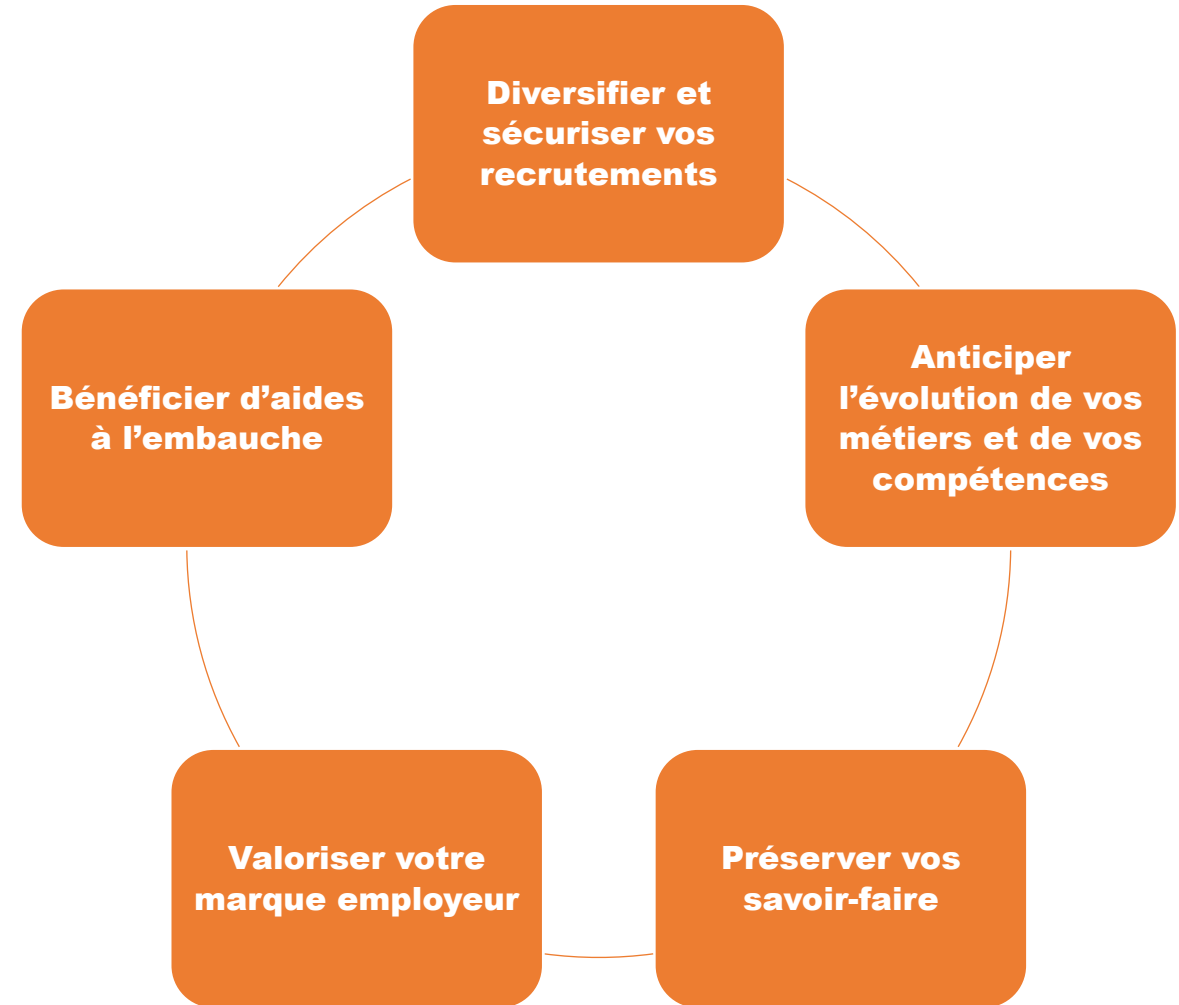
#### L'alternance, c'est possible pour :

- Les TPE ou l'embauche d'un 1<sup>er</sup> salarié
- Les activités avec une forte saisonnalité
- La formation interne pour former votre salarié au métier tel qu'il est exercé dans l'Entreprise



# Recruter vos futurs salariés et alternants

## Le dispositif gagnant gagnant



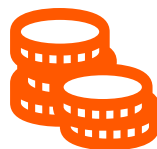
# Recruter vos futurs salariés et alternants



## C'est le moment d'embaucher un alternant !

Prolongation  
jusqu'au 31/12/2023

Avec :



- **6000 €** maximum pour l'embauche d'un apprenti, quel que soit son âge
- **6000 €** maximum pour l'embauche d'un salarié en contrat de professionnalisation jusqu'à 29 ans révolus



- **Sans condition pour les entreprises de moins de 250 salariés**
- Sous condition pour celles de **plus de 250 salariés**



- Pour les contrats d'apprentissage ou de professionnalisation signés avant le **31 décembre 2023**



- Pour tout diplôme / titre / CQP allant **jusqu'au master** (bac +5 / niveau 7 du RNCP) et contrat de professionnalisation expérimentaux

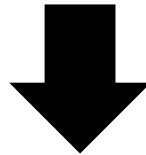


# Recruter vos futurs salariés et alternants



## Faites le bon choix !

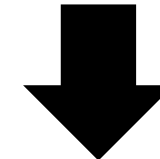
Quel objectif visez-vous ?



Favoriser l'intégration ou l'emploi durable des jeunes et des demandeurs d'emploi avec un contrat conciliant formation et travail selon un rythme alterné, afin **d'acquérir une qualification professionnelle.**



**Le contrat de  
professionnalisation**



Donner à des travailleurs, ayant satisfait à l'obligation scolaire, une formation générale, théorique et pratique, en vue de l'obtention d'**un diplôme ou un titre à finalité professionnelle.**



**Le contrat  
d'apprentissage**

# Recruter vos futurs salariés et alternants



## Passez à l'action !

### Vos démarches administratives en toute simplicité

Une gestion **100% dématérialisée** sur [portail Adhèrent](#) :

Au plus tard, **5 jours** suivant le démarrage du contrat :

- Saisir le contrat et télécharger **CERFA** prêt à être signer
  - Joindre le **calendrier, le programme, la convention**
- **L'Afdas** s'occupe du **suivi administratif** :
- Instruit votre demande
  - Transmet le **CERFA** à **l'ASP\*** pour le paiement de **l'aide exceptionnelle**
  - Règle **directement** le centre de formation



Rendez-vous sur [www.afdas.com](http://www.afdas.com) !



# Recruter vos futurs salariés en alternance



## Quels outils ?



**Vos Informations**

Secteur \*  
Sélectionnez le secte... ↕

Tranche d'effectif \* ⓘ  
- de 11    11 à 249    250 et plus

GIEQ ⓘ  
 Oui     Non

Localisation ⓘ  
France métropolitaine ↕

Contrat d'apprentissage	Contrat de professionnalisation
Coût <b>0000 €</b>	Coût <b>0000 €</b>
Reste à charge <b>0000 €</b>	Reste à charge <b>0000 €</b>
<b>Calculer le coût de votre alternant</b>	
Résultats à titre indicatif, sans valeur contractuelle	

[Les Intégrales](#)  
[Les Essentiels](#)  
[Le comparatif](#)

[Calculez le coût de votre recrutement en alternance](#)

**Culture, industries créatives, médias, communication, télécommunications, sport, tourisme, loisirs...**

Quelles sont les compétences nécessaires à l'exercice des différents métiers ? Comment les métiers se transforment ? Quel est l'avenir des différentes activités ? Retrouvez l'ensemble des travaux réalisés par les observatoires prospectifs des métiers et des qualifications des secteurs de la culture, de la communication, des médias et des loisirs, des sports et du tourisme...

- Observatoires**
  - > Rôles / Enjeux des Observatoires
  - > Découvrir les observatoires
  - > Travaux intersectoriels
- Ressources**
  - > Études et prospectives
  - > Portraits
- Métiers**
  - > Métiers
  - > Certifications

[Le site de l'observatoire des métiers](#)

**#Structures de la branche du sport**



**Développer les  
compétences de  
vos collaborateurs**

**À vos côtés pour...**

**Développer les compétences de vos collaborateurs**

# Le plan de développement des compétences



## Quel financement ?

**Plan de développement des compétences Moins de 50 salariés\***

**Reconversion ou Promotion par alternance**

**Plan conventionnel\***



**Actions individuelles**

**Actions collectives**

**Dirigeants bénévoles**

**Catalogue Sport**

**Appui-Conseil Carrière**

*\*dans la limite des fonds disponibles*

# Le plan de développement des compétences



## Plan de développement des compétences Moins de 50 salariés\*

Coûts pédagogiques

et

Frais annexes (formation +50 km)

Transport : 0,502 euros / km

Repas et hébergement : 20 x MG (=78,80€)

1AR par module dans la limite d'1 AR par période de 30 jours

Taille de l'entreprise (SIREN)	Légal
Moins de 11 salariés	1 400 €
De 11 à 49 salariés	2 100 €

\*dans la limite des fonds disponibles

# La ProA, Promotion et reconversion par l'Alternance



## Qu'est ce que c'est ?

- Dispositif de reconversion ou de promotion
- visant l'obtention d'une des certifications enregistrées à l'Annexe II du Code du Sport

## Pour qui ?

- Salariés en CDI (y compris CUI à durée indéterminée)
- Sportifs et entraîneurs professionnels en CDD Code du Sport
- Salariés en activité partielle
- Et dont la qualification est inférieure au grade de licence ( < Bac+3)

## Modalités

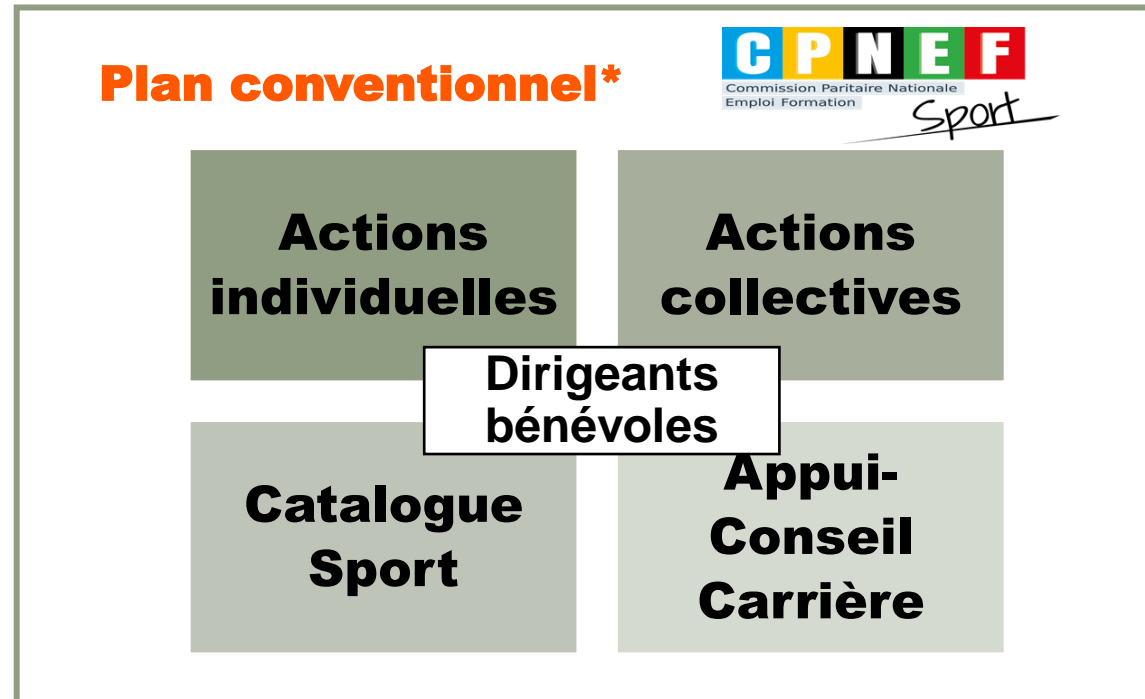
- Avenant au contrat de travail
- Durée de la ProA : entre 6 et 24 mois (36 mois pour public nouvelle chance)
- Durée de la formation : entre 15 % et 60 % de la durée totale de la ProA, sans être inférieure à 150 heures

## Financement

- Coût pédagogique entre 13 et 18 € / h
- Frais annexes selon les barèmes Afdas
- Dans la limite d'un plafond de 3 000 € sur les fonds de l'alternance

[Consultez votre page web dédiée](#)

# Focus sur le plan conventionnel



*\*dans la limite des fonds disponibles*



# Focus sur le plan conventionnel

## Actions collectives

### Demande de formation collective

formulée par une tête de réseau adhérente  
à destination de plusieurs structures adhérentes

- 15 sessions maximum par tête de réseau
- 6 à 25 stagiaires maximum par action
- 2 entreprises minimum par action
- Formation maximum 15 j
- Certification RNCP exclue
- Dirigeants bénévoles dans le cadre de leur mandat  
(Président - Vice-Président - Trésorier - Secrétaire général élu)  
pour une action en lien avec leur mandat

**En dehors des plafonds individuels**

- Coûts pédagogiques selon le barème journalier
  - 260 € / heure
  - + 400 € / jour en cas de location de salle
- Frais annexes selon le barème conventionnel sport actions collectives
  - Nuit (avec repas du soir) : 78,80 €
  - Repas sans nuitée : 15€
  - Transport : au réel et dans la limite de 300 € (hors DOM)
  - Transport DOM : au réel et dans la limite de 800€

Les frais annexes sont portés par la tête de réseau uniquement.

# Focus sur le plan conventionnel

## Actions collectives

### En amont de l'action

Prendre contact avec son référent régional branche sport

- La TDR effectue **une demande sans stagiaire pour réserver les fonds** et la compléter **dans les 2 semaines avant la date de fin de formation**

- **La TDR** doit bien se munir des informations stagiaires pour effectuer la saisie :

- N° de sécu
- Adresse
- mail du stagiaire
- Nationalité
- Date de naissance
- Ville de naissance
- Pays de naissance
- Niveau de formation
- RQTH
- libellé du poste occupé
- CSP
- **SIRET Entreprise d'origine** si stagiaire non salarié du porteur



**Ne pas oublier les informations liées aux frais annexes**

- **Les frais annexes sont portés uniquement par la tête de réseau**
- La tête de réseau doit procéder à ses demandes de prise en charge **avant le début de la formation** pour être certain d'obtenir **un accord**

# Focus sur le plan conventionnel

**Catalogue  
Sport**

**Une offre adaptée  
au développement des structures**

**Nouveau  
catalogue**

**22 formations sur 11 thématiques**

Une modalité **100% distancielle** pour plus de souplesse et d'agilité

Une **inscription facilitée** : le prestataire de formation et l'Afdas s'occupent de tout pour vous !



Une **prise en charge à 100%** pour les salariés et les dirigeants bénévoles dans le cadre de leur mandat  
(Président - Vice-Président - Trésorier - Secrétaire général élu) pour une action en lien avec leur mandat

**En dehors des plafonds individuels**

# Focus sur le plan conventionnel

## Catalogue Sport

<b>Gestion de projet dans le secteur sportif</b>	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. Développer un nouveau projet dans le secteur sportif (initiation) ✓</li> <li>2. Mettre en œuvre et piloter le projet de sa structure (niveau 1) ✓</li> <li>3. Mettre en œuvre et piloter le projet de sa structure (niveau 2) ✓</li> </ol>
<b>Ressources financières de la structure</b>	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. Savoir trouver un financement (subvention, mécénat, partenariat, lobbying, sponsor) ✓</li> <li>2. Accueillir et fidéliser les adhérents.tes de sa structure ✓</li> </ol>
<b>Évènementiel sportif</b>	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. Promouvoir son évènement sportif ✓</li> <li>2. Manager un évènement sportif ✓</li> <li>3. Réussir le marketing et la communication de l'évènement sportif ✓</li> </ol>
<b>Développement de l'offre sportive</b>	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. Faire évoluer son offre sportive ✓</li> </ol>
<b>Communication</b>	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. Réussir sa communication avec les réseaux sociaux (pour les clubs sportifs) ✓</li> <li>2. Réussir sa communication avec les réseaux sociaux (pour les sportifs.ves professionnels.les) ✗</li> <li>3. Savoir communiquer et gérer son image professionnelle (pour les entraîneurs.ses professionnel.les) ✗</li> </ol>
<b>Management</b>	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. Manager son équipe de joueurs.ses professionnels.les ✗</li> <li>2. Manager son équipe de bénévoles et ou de salariés ✓</li> </ol>
<b>Media training</b>	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. Gérer le media training (pour les sportifs.ves professionnels.les) ✗</li> </ol>
<b>Lutte contre la discrimination et les violences</b>	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. Promouvoir la laïcité et lutter contre les discriminations ✓</li> <li>2. Prévenir et lutter contre les incivilités et les situations d'agressivité ✓</li> </ol>
<b>Utilisation de la vidéo dans le sport</b>	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. Connaître les techniques d'analyse vidéo liées à une activité physique et sportive (APS) ✗</li> <li>2. Réaliser un tutoriel vidéo (initiation) ✗</li> </ol>
<b>Nutrition</b>	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. Connaître les bases de la nutrition pour les sportifs ✗</li> </ol>
<b>Préparation mentale</b>	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. Réussir sa préparation mentale (sportifs.ves pro) ✗</li> <li>2. Réussir sa préparation mentale (entraîneurs.sespro) ✗</li> </ol>

	<p><b>Eligible</b></p> <p>Dirigeants Bénévoles</p>
	<p><b>Non éligible</b></p> <p>Dirigeants Bénévoles</p>

# Focus sur le plan conventionnel

**Actions  
individuelles**

**Salariés**



**Prise en charge\* des coûts pédagogiques  
selon le barème horaire conventionnel sport**

40 € / h pour les formations inférieures ou égales à 70 h

12 € / h pour les formations supérieures à 70 h et jusqu'au niveau 5

18 € / h pour les formations supérieures à 70 h et à partir du niveau 6

**ET dans la limite d'un plafond individuel par structure**

200 % de la contribution nette sans être inférieur à 4 000 € ou 8 500 € si le parcours est certifiant (RNCP)

La prise en charge des frais annexes s'effectue uniquement sur le plan des compétences des moins de 50 salariés

*\*dans la limite des fonds disponibles*

# Focus sur le plan conventionnel

**Actions  
individuelles**



**Dirigeants bénévoles** dans le cadre de leur mandat  
(*Président - Vice-Président - Trésorier - Secrétaire général élu*)  
pour une action en lien avec leur mandat

**Prise en charge des coûts pédagogiques  
selon le barème horaire conventionnel sport**

40 € / h pour les formations inférieures ou égales à 70 h

12 € / h pour les formations supérieures à 70 h et jusqu'au niveau 5

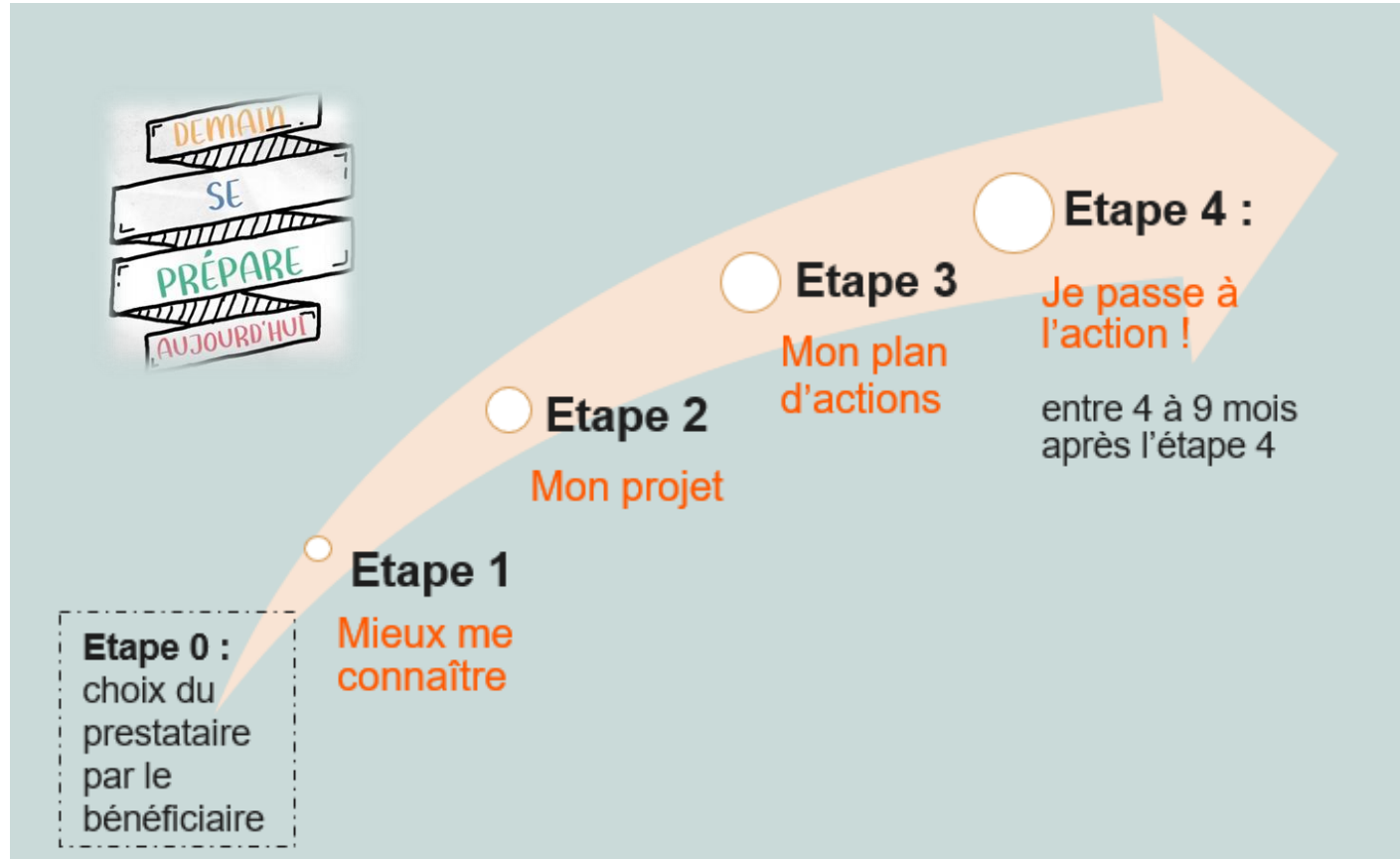
18 € / h pour les formations supérieures à 70 h et à partir du niveau 6

# Focus sur le plan conventionnel

**Appui-  
Conseil  
Carrière**

**Accompagnement externe  
20 heures sur 12 mois max**  
À distance et ou en présentiel

**Sportifs professionnels**  
**Entraîneurs professionnels**



**L'appui conseil  
carrière en vidéo**

**Vous êtes intéressé par cet  
accompagnement ?**  
**Consultez notre page web dédiée !**

# Focus sur le plan conventionnel

## Appui- Conseil Carrière



## Sportifs professionnels Entraîneurs professionnels

### • Sportif professionnel

- qui ont 23 ans minimum
- qui justifie de 2 ans d'ancienneté minimum
- qui sont salariés d'un club au titre de leur activité principale (plus de 50% du temps de travail) en CDD spécifique dans la branche du sport

ou

- qui ont été salariés dans les 6 derniers mois au titre de leur activité principale (plus de 50% du temps de travail) en CDD spécifique dans la branche du sport

### • Entraîneur professionnel

- sans condition d'âge et d'ancienneté
- qui sont salariés d'un club au titre de leur activité principale (plus de 50% du temps de travail) en CDD spécifique dans la branche du sport

ou

- qui ont été salariés dans les 6 derniers mois au titre de leur activité principale (plus de 50% du temps de travail) en CDD spécifique dans la branche du sport



**#Structures de la branche du sport**



**Financer et  
assurer le suivi  
des actions de  
formation**

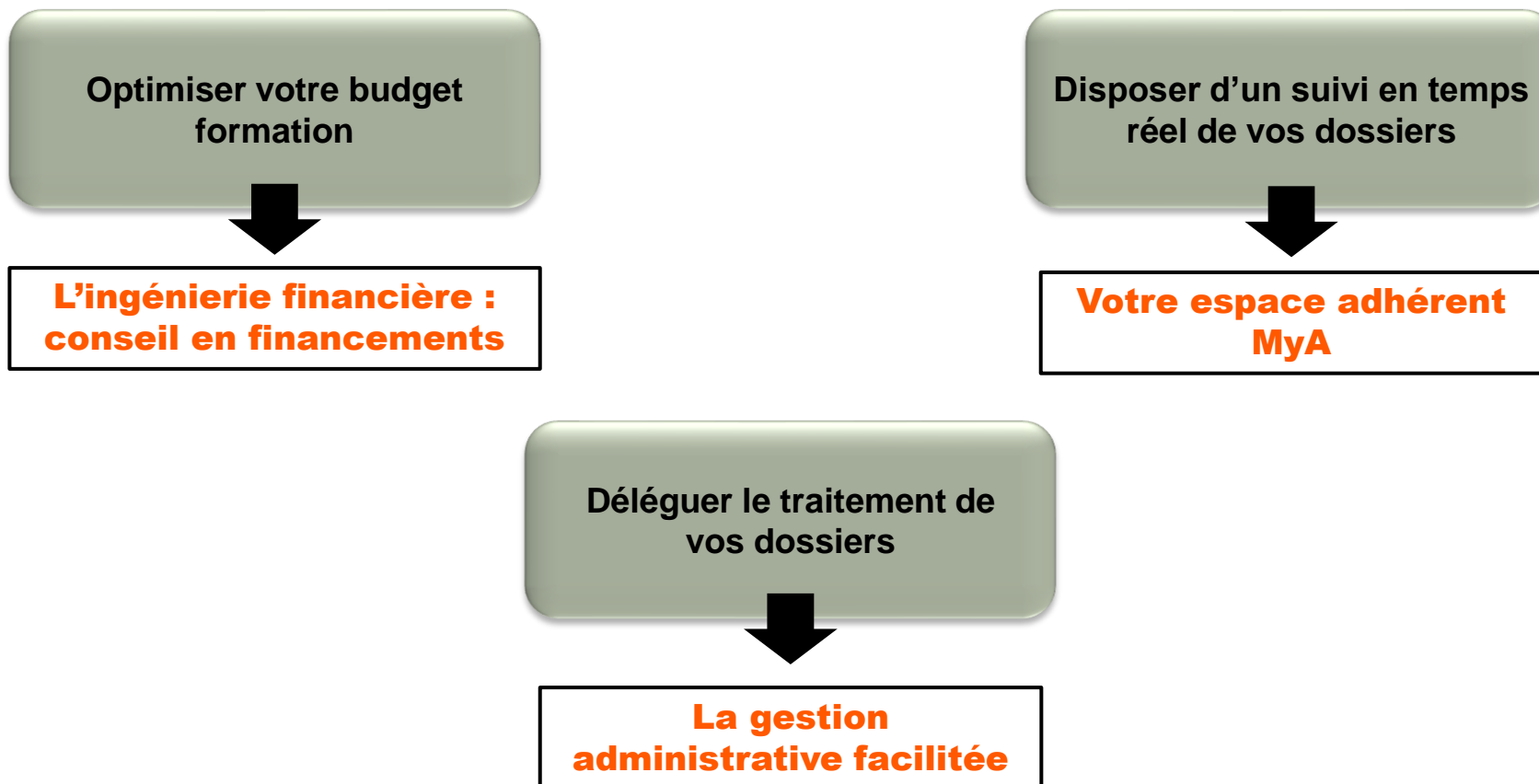
**À vos côtés pour...**

**Financer et gérer vos actions de formation**

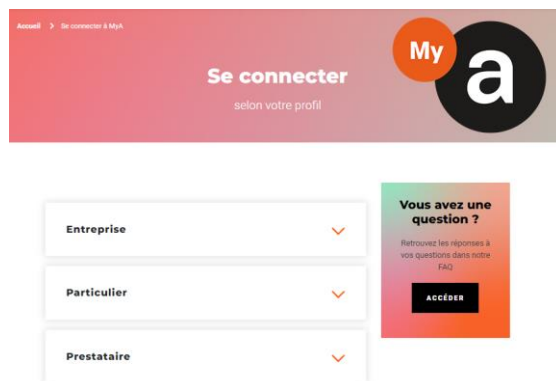
# Financer et gérer votre projet



Un besoin ? Un accompagnement **sur-mesure !**



# Des guides pratiques pour comprendre et utiliser vos services 100% dématérialisés !



## Visionnez les vidéos !



[Consultez les guides](#) au format PDF

**#Structures de la branche du sport**



**Mettre en œuvre  
un projet RH sur-  
mesure**

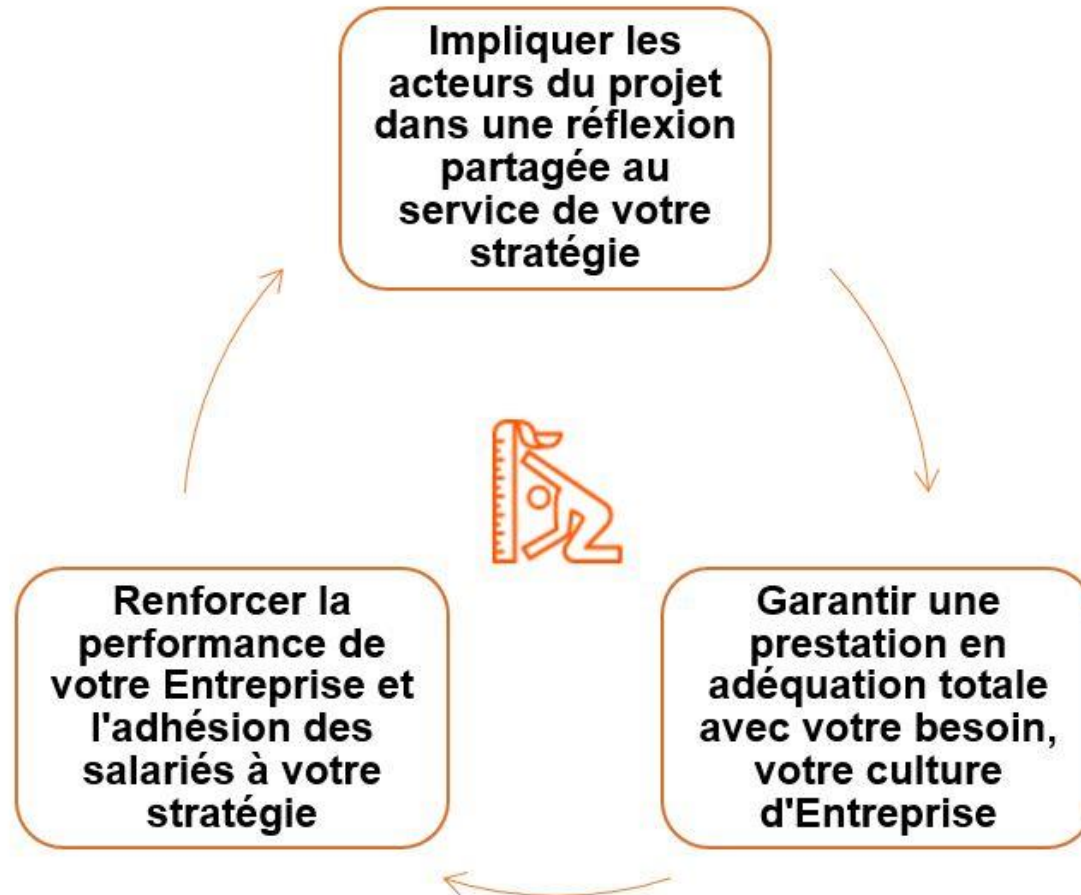
**À vos côtés pour...**

**Mettre en œuvre votre projet RH sur-mesure**

# Mettre en œuvre votre projet RH sur-mesure



## Quels bénéfices ?



# L'appui-conseil



Un besoin ? **Un accompagnement sur-mesure !**

Professionnaliser vos pratiques et outils RH



**Appui-conseil RH**

Digitaliser vos pratiques



**Appui-conseil Transformation Digitale**

Investir votre sécurité numérique



**Appui-conseil Cybersécurité**

Relancer votre activité suite à la crise sanitaire



**Appui-conseil Rebondir**

Déployer votre démarche RSE



**Appui-conseil RSE**

Développer vos pratiques en faveur de l'emploi des personnes en situation de handicap



**Appui-conseil Handicap**

Favoriser l'égalité professionnelle



**Appui-conseil Egalité professionnelle**

Retrouver des perspectives suite à une baisse d'activité durable ou une évolution de votre secteur



**Appui-conseil RH-Transco**

# Les appui-conseil



**L'Afdas, à vos côtés pour :**

- 👤 Sélectionner un panel de consultants expérimentés au choix pour :
  - 👤 Diagnostiquer les enjeux de votre Entreprise
  - 👤 Prioriser les sujets à impact fort
  - 👤 Coconstruire un plan d'actions opérationnel
  - 👤 Suivre et faire le bilan du déploiement
- 👤 Financer la prestation d'accompagnement\*

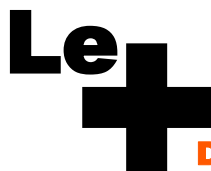


**3 bénéfices pour vous :**

Une démarche  
sécurisée

Un  
accompagnement  
individualisé

Un outillage  
adapté



**Des consultants experts de l'accompagnement des TPE-PME**  
**Des cabinets sélectionnés par l'Afdas sur tout le territoire à tarif négocié**

# Les 4 phases d'un appui-conseil



## Phase 1 – Le pré-diagnostic

Le consultant découvre votre entreprise, son contexte, vos besoins et principaux enjeux sur le sujet. Il cadre votre problématique et identifie les objectifs de l'accompagnement.



## Phase 2 – Le diagnostic et construction du plan d'actions

Le consultant effectue l'état des lieux technique, organisationnel et humain. Vous élaborez un plan d'actions pour initier ou renforcer votre démarche.



## Phase 3 – L'accompagnement à la mise en œuvre du plan d'actions

Le consultant vous aide à :

- Mettre en place les solutions et outils identifiés et adaptés à vos besoins
- Initier votre démarche



## Phase 4 – Le suivi du plan d'actions

Le consultant effectue un bilan avec vous pour évaluer les actions mises en œuvre (3 à 6 mois après la validation du plan d'actions).



# Des plaquettes pratiques pour tout connaître du dispositif



[Appui-conseil RH](#)



[Appui-conseil RSE](#)

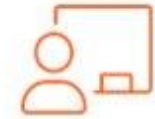


[Appui-conseil  
Transformation Digitale](#)

**#Structures de la branche du sport**

**À vos côtés pour...**

**Impulser une démarche responsable dans votre entreprise**

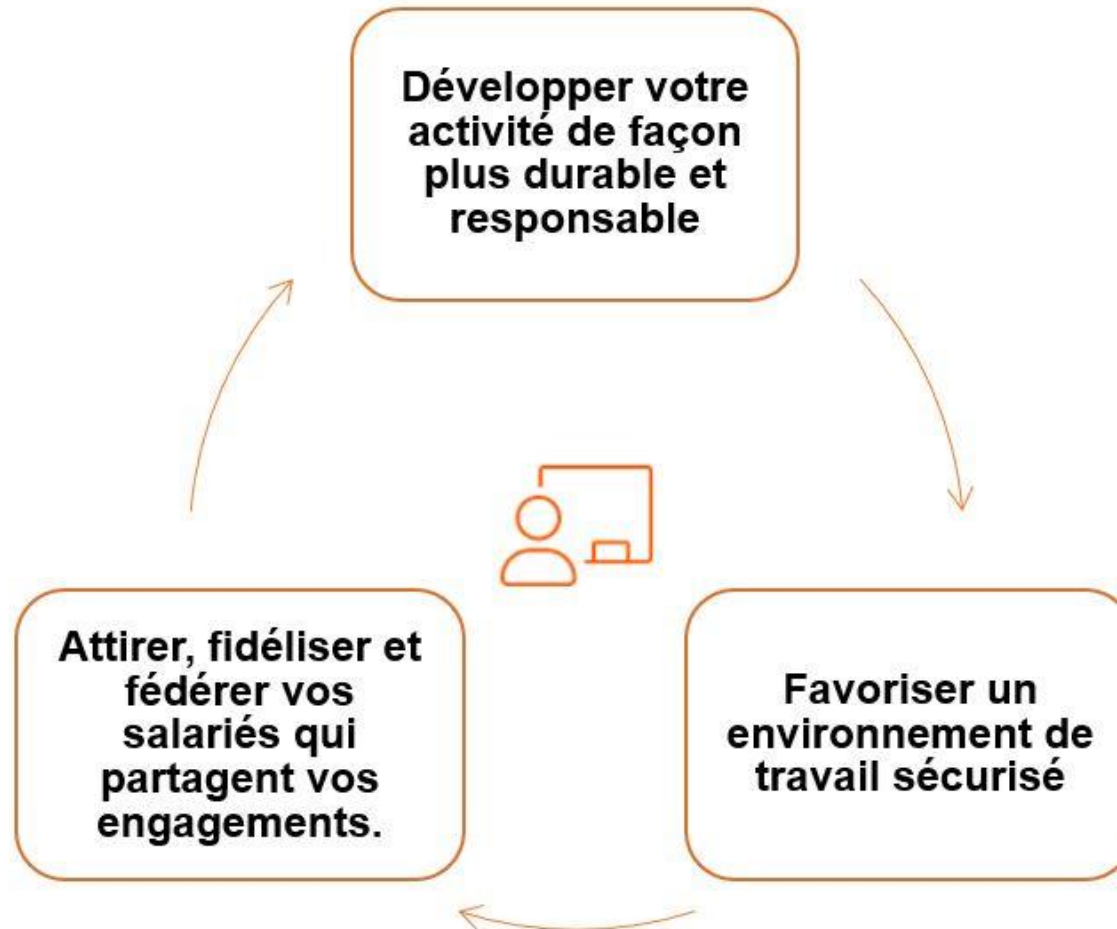


**Impulser une  
démarche  
responsable dans  
votre entreprise**

# **Impulser** une démarche responsable dans votre entreprise



## Quels bénéfices ?



# Impulser une démarche responsable dans votre entreprise



**Des offres à tiroirs,  
qui s'adaptent à  
vos besoins et les  
réalités terrain**

**Offre Agir en faveur de la  
lutte contre les VHSS\***

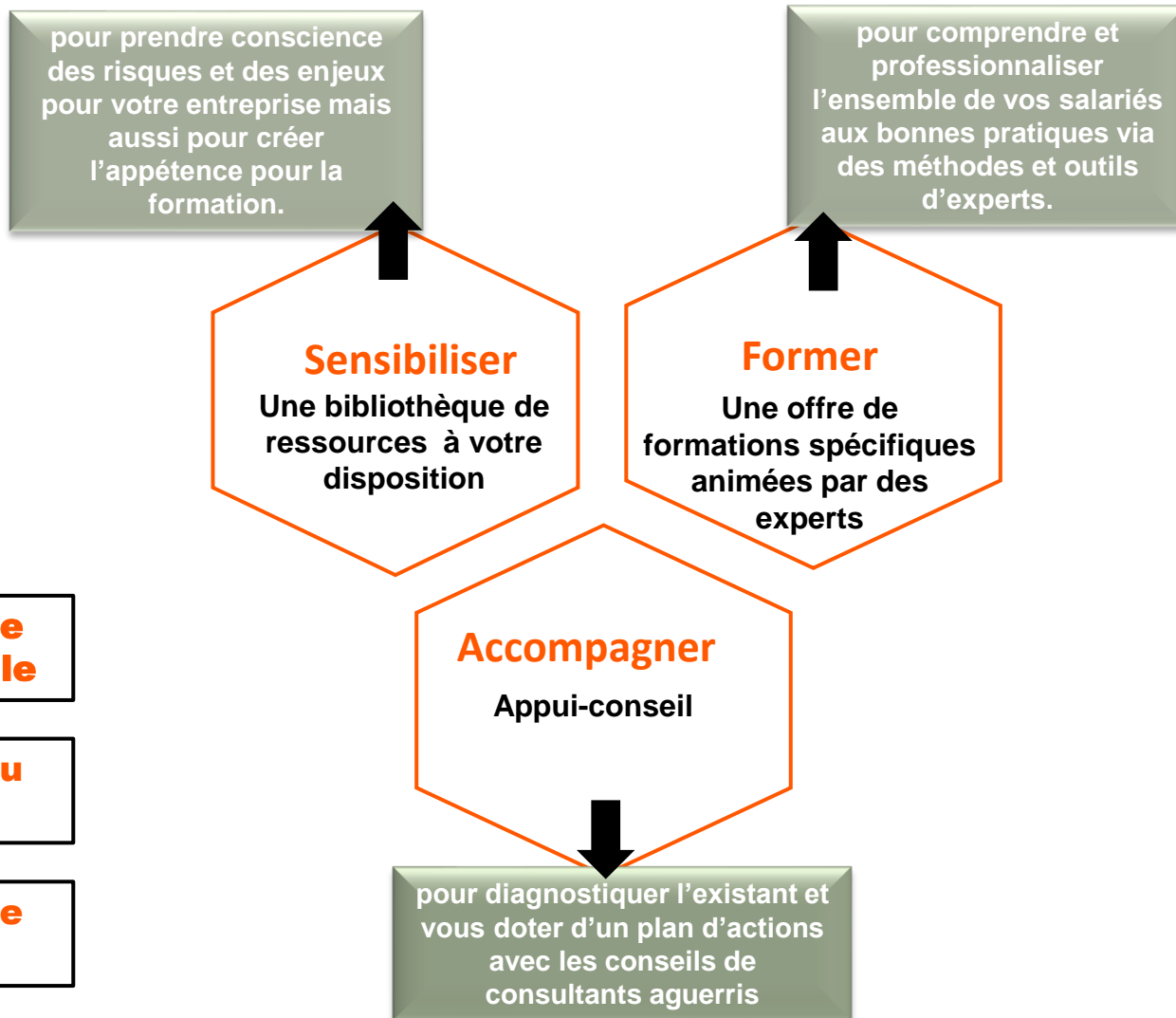
**Offre Agir en faveur de  
l'égalité professionnelle**

**Offre Agir en faveur de la  
transition écologique**

**Offre Agir en faveur du  
handicap**

**Offre Agir pour prévenir  
des cybermenaces**

**Offre Agir en faveur de  
l'inclusion**



**#Sportifs de Haut Niveau**

**À vos côtés pour...**

**Anticiper l'après-carrière sportive**

## Dispositif : “Sportif de Haut Niveau, et après ?”



- 1 Proposer une voie alternative de professionnalisation** aux sportifs inscrits sur les listes, dans le cadre de leur préparation aux grandes compétitions internationales à venir
- 2 Concilier performance sportive et insertion professionnelle**
  - Nécessité de sécurisation des parcours et des carrières des SHN par un parcours de professionnalisation
  - Nécessité de rendre compatible un parcours sportif et un parcours de formation adapté
- 3 Expérimenter des formats d'intervention « statutaires »...**
  - En s'appuyant sur des dispositifs de professionnalisation existants
  - En s'appuyant sur un réseau d'employeurs le permettant

# SHN

## Schéma d'intervention

**500** parcours de formation pour les SHN

Obligatoirement issus des 4 listes (*reconversion, élite, senior, relève*) et prioritairement réservés aux plus précaires en termes de ressources

## Parcours de formation

- Débouchant sur des blocs de compétences / crédits ou une certification complète
- Aménagé (VAP, EAD, ...) pour être accessible à un SHN qui se prépare aux JOP / grandes compétitions

**10,5** M€ en moyenne 20 k€ par parcours

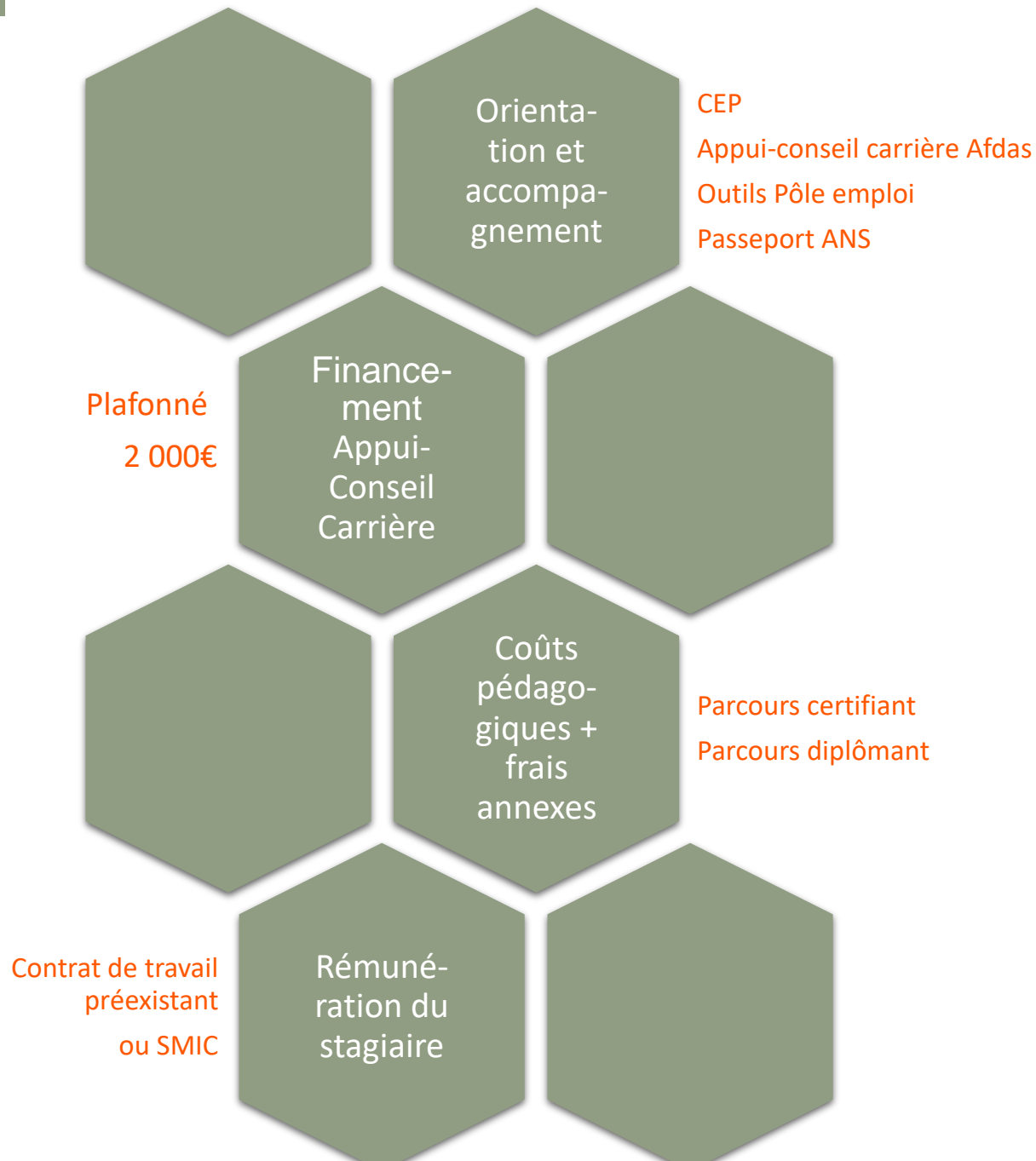
## Dates limites :

Engagement des actions : 31 décembre 2023

Réalisation des actions : 8 septembre 2024

Option

De droit



# Modalités de déploiement

- **Selon la situation du SHN**

Contrat de travail préexistant	Contrat de travail possible	Contrat de travail inenvisageable
Le SHN est déjà professionnel : il exerce son activité dans un cadre professionnel et l'essentiel de sa rémunération est retiré de la pratique sportive	Le SHN peut bénéficier d'un contrat de travail à temps partiel ou à temps plein, en privilégiant le contrat de professionnalisation car la pratique sportive permet de développer des compétences transversales ou entrepreneuriales en lien vers la certification visée <sup>(1)</sup>	Le SHN ne peut pas bénéficier d'un contrat de travail ou certification visée sans lien avec la pratique sportive <sup>(1)</sup>
Financement des coûts pédagogiques, des frais annexes et de la rémunération	Financement des coûts pédagogiques, des frais annexes et de la rémunération	Financement des coûts pédagogiques, des frais annexes et indemnisation durant la formation (SMIC)

<sup>(1)</sup> Certifications visant les métiers du management / management du sport, du management commercial, de la communication, du marketing du sport, des RH, de monitorat, du coaching, de l'entrepreneuriat, du sport bien-être santé

- **Le contrat de professionnalisation**

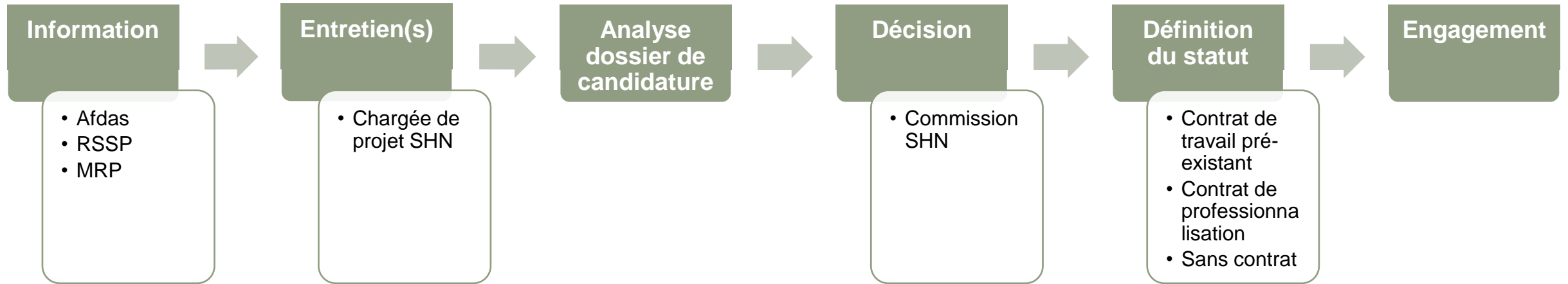
- Emploi en tant que sportif / sportive avec alternance formation en centre de formation et pratique sportive
- Coût pédagogique financé par les fonds de l'alternance et par la convention SHN
- Salaire chargé financé par les aides à l'embauche et par la convention SHN

⇒ aucun coût pour l'employeur

⇒ statut de salarié pour le SHN = + de ressources et + de protection sociale

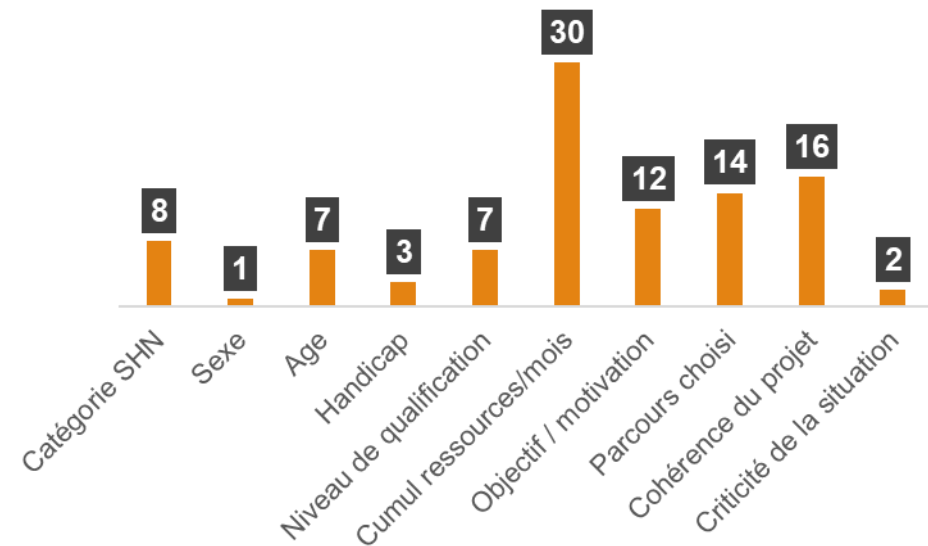


# Process de déploiement



## Analyse des dossiers

- **Lettre de motivation et dossier de candidature**
- **3 grandes catégories de critères d'analyse**
  - Le profil du SHN
  - Les ressources du SHN
  - Le projet du SHN
  - + la criticité de la situation
- **Pour chaque catégorie**
  - Des critères
  - Une échelle de note par critère



# Informations et contact

[Page dédiée](#)



[Plaquette d'information](#)



## Coordonnées

**Candice Boulanger**  
Chargée de projet SHN  
03 88 23 94 74  
06 34 12 10 00  
[shn@afd.com](mailto:shn@afd.com)

[Dossier de candidature](#)

# Sportif de Haut Niveau  
Dossier à compléter (1/5)

afdDas  
DEMAIN SERA FORMATION

MINISTÈRE  
DU TRAVAIL,  
DE L'EMPLOI  
ET DE L'INSERTION  
*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

1 - Votre identité

Nom  Prénom

Nom de naissance

Adresse

Code postal  Ville  Région

Téléphone mobile  Mail

Date de naissance  Pays de naissance

Nationalité  française  autre :  Union européenne  Hors Union européenne

N° Sécurité sociale

Reconnaissance de la qualité de travailleur handicapé (RQTH)  Oui  Non  En cours de reconnaissance

Bénéficiaire de l'obligation d'emploi de travailleur handicapé (BOETH)  Oui  Non  En cours de reconnaissance

# L'Afdas, les rendez-vous clés de votre région



**Votre délégation Afdas plus que jamais à vos côtés !**

**Afdas Connect, Afdas Zoom...** Tous les mois, nos conseillers vous proposent **des rendez-vous individuels ou des réunions thématiques !**

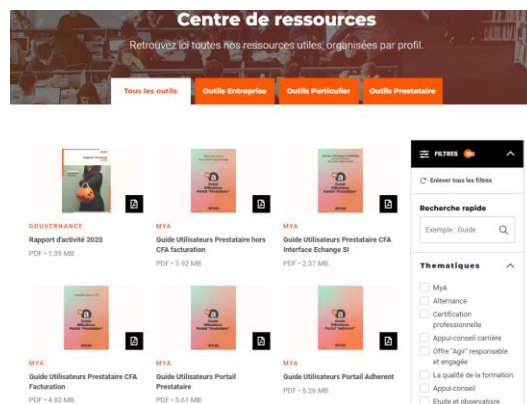
**Consultez l'agenda de votre délégation en région**  
et [inscrivez-vous](#) dès maintenant.

# Restons connectés

Consultez notre site internet



et le centre de ressources



Abonnez-vous à notre newsletter



Suivez-nous sur les réseaux sociaux



80% des DRH et dirigeants considèrent que la diversité et l'inclusion se révèlent être des avantages compétitifs !

Parce qu'être une entreprise inclusive est un levier :

- D'innovation et de transformation, grâce à la confrontation des idées créatrices de valeur ;
- De développement, grâce à une meilleure compréhension des besoins clients ;
- D'engagement, en réponse aux attentes de vos collaborateurs.

Vous aussi, passez le cap et découvrez notre nouvelle prestation Appui-Conseil inclusion : <http://ow.ly/yZa250M3rXR>

Besoin de contacter un conseiller formation : <http://ow.ly/yXuA50M3rXS>



# L'Afdas, un service de proximité renforcé sur tout le territoire

## Besoin d'être accompagné dans vos projets emploi\_formation ?



Trois canaux

### 1. Rencontrons-nous en rendez-vous individuel:

Cliquez sur [l'agenda de votre région](#)

### 2. Contactez nos conseillers au 01 44 78 39 39

Du lundi au vendredi de 9 h à 12 h 30 et de 14 h à 17 h

### 3. Prenez rendez-vous en 3 clics via votre espace MyA dans la rubrique « demande de contact » :

Mon compte Mes demandes de prise en charge Mes factures & demandes de remboursement Mes demandes de contact Plus

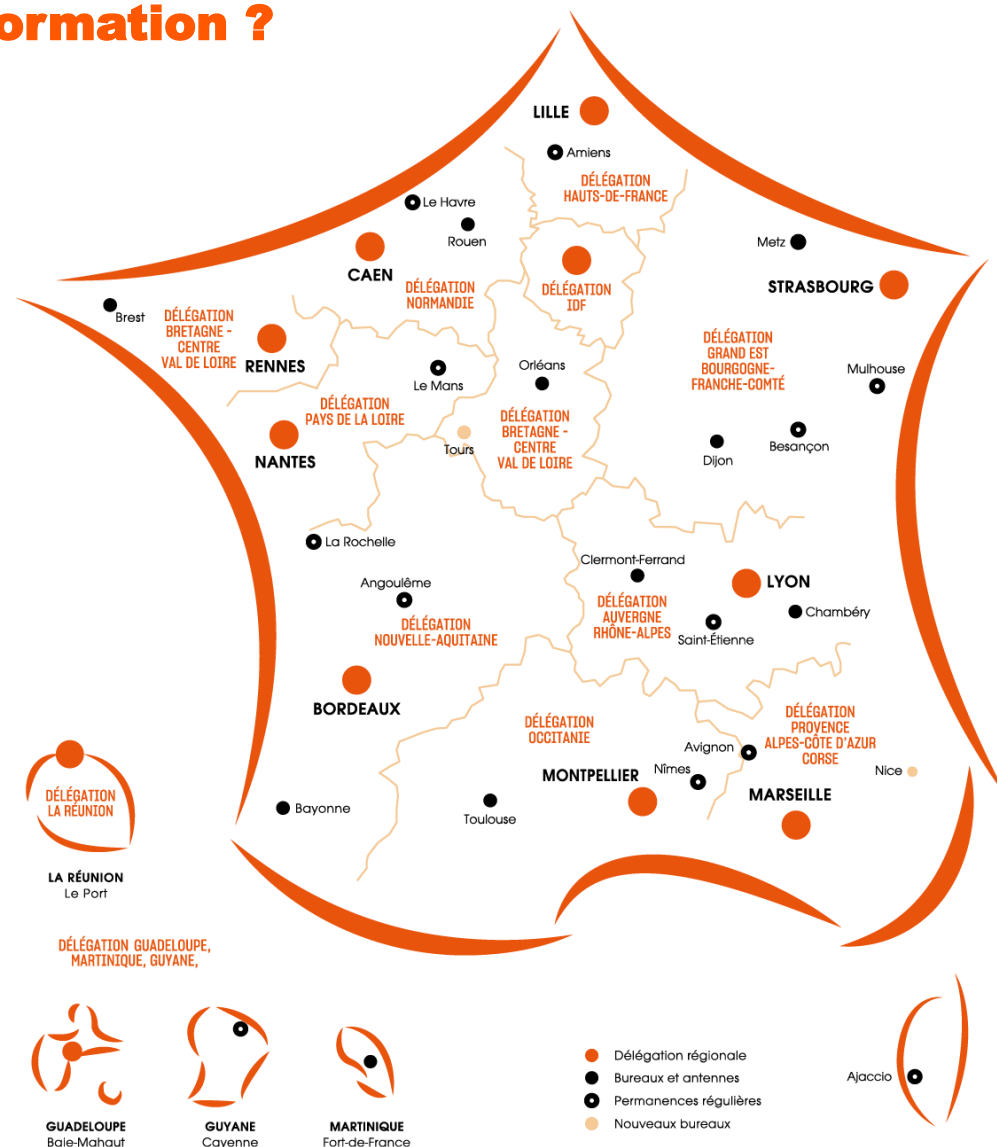
Suivez le guide

Mes demandes de contact

Numero de la demande	Créée le	Statut	Motif de la demande	Objet
00064708	15/11/2021, 15:14	Côturé	Trouver une offre de formation/préparation	Test DL
00068746	14/09/2021, 15:33	Nouveau	Contactez Afdas	Identification d'un virement en faveur de votre OPGO (ATS...
00067053	04/04/2021, 11:07	Côturé	Contactez Afdas	Budget AFDAS 2021

Page 1 | Affichage des enregistrements 1 à 3 (sur un total de 3)

rendez-vous



**#Structures de la branche du sport**

**MERCI**